

28 Brumaire an 10
Lettre du préfet qui
a été d'adhésion
à un tableau qui a été

Angoulême le 28 Brumaire an 10 de la République;
Le Préfet d'administration de la Charente
au Maire de la Commune de Combsier

Citoyen

J'ai reçu le tableau que vous venez de m'adresser du revenu annuel de
chaque quantité de propriétés foncières de votre Commune calculé au moyen
de vos données de l'envoi de ce tableau, que j'avais fait passer au Bureau
qui s'occupe de ce travail;

quant à l'état de la dépense annuel de la même Commune, cette opération
est confiée par la loi au Conseil Municipal, et son travail pour l'an 10 a été
soumis au Conseil d'arrondissement, qui a donné son avis, ainsi il n'y a
rien à faire sur cet objet. Je vous salue de la République.